

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 173 (2019)

**Artikel:** Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud) :  
prospection archéologique et analyse spatiale  
**Autor:** Corboud, Pierre / Castella, Anne-Catherine / Pugin, Christiane  
**Kapitel:** 2: Histoire et documentation  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1036605>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chapitre 2 – Histoire et documentation

Par Anne-Catherine CASTELLA

Le site de Corcelettes / les Violes, occupé au Bronze final, représente sans doute un des établissements littoraux de Suisse parmi les plus connus en Europe. Cette célébrité est due notamment aux récoltes d'objets en bronze et en céramique, effectuées à la fin du 19<sup>e</sup> siècle à l'occasion des baisses importantes du niveau des eaux.

De sa découverte à nos premières observations en 1983, ce site a traversé de nombreuses épreuves. Entre l'érosion naturelle, l'abaissement artificiel du niveau du lac et les multiples fouilles et pillages qui l'ont touché, Corcelettes a perdu une grande part de son intégrité, malgré la surface et l'épaisseur encore considérables des niveaux archéologiques actuellement conservés. La reconstitution du déroulement des innombrables observations et travaux archéologiques permet d'évaluer l'importance de ce site au moment de sa découverte. En outre, une lecture attentive des comptes-rendus de fouilles anciennes pourrait éventuellement livrer une clé de localisation des objets conservés dans les musées, le plus souvent récoltés au rythme de l'érosion du site par le lac. Dans le cadre de cet ouvrage, nos ambitions se limitent à fournir un aperçu des observations et investigations anciennes sur le site, dans le but de replacer les zones archéologiques étudiées dans un contexte relatif à ce qu'il représentait lors de sa découverte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

### 2.1. Découverte de la station

La découverte de Corcelettes est due à Louis RoCHAT, professeur au Collège d'Yverdon et Conservateur du Musée de

la ville de 1854 à 1881. Après avoir pris connaissance des travaux de Ferdinand Keller sur les palafittes du lac de Zürich, il parcourt les rives du lac de Neuchâtel et découvre, en face de Corcelettes, des pilotis semblables à ceux que décrivaient Keller. Dès 1855, il entreprend de retirer à l'aide d'une perche les objets qu'il aperçoit depuis sa barque en surface du sol sous-lacustre. La récolte est fructueuse et, afin d'accélérer ses recherches, il demande un congé de plusieurs mois pendant lequel il associe quelques ouvriers à ses opérations.

La première mention de la station dans la littérature archéologique remonte à 1858 (second rapport sur les cités lacustres). F. Keller, signale des trouvailles de céramique et d'objets en bronze provenant de la station de Corcelettes. Il s'est basé sur les collections et les informations du Dr Schwab de Bienne et très probablement sur les indications de Louis RoCHAT : (Keller 1858, p. 116) – 16. *Corcelette, genauer Port à la reine. Fundsachen: Töpfe, Thonringe, bronzene Armbänder und andere Gegenstände von Bronze, wovon mehrere im Museum zu Yverdon.* L. RoCHAT rédige en 1859 des Notes sur les habitations lacustres des environs d'Yverdon présentées par Keller dans le troisième rapport sur les cités lacustres. Dans cette note, on lit les premières informations concernant les dimensions de la station : (Keller 1860, p. 80 – 88) – *A Corcelettes se voient deux groupes de pilotis. Le premier à l'Est du hameau n'a pas moins de 210 m de long sur 130 m de large. On peut estimer sa surface à près de 21'000 mètres carrés. Les alignements et les groupes de pieux sont remarquables par leur régularité. Ils arrivent, quand les eaux sont basses, à quelques mètres du rivage.*



Par la suite, L. RoCHAT entreprend une nouvelle série de ramassages en 1875. Les objets recueillis lors de ses travaux ont été donnés au Musée d'Yverdon.

Frédéric TROYON mentionne le site de Corcelettes également dès 1858: (Troyon 1858, p. 26 – 29) – *Le lac d'Yverdon, soit de Neuchâtel, renferme des débris d'habitations lacustres près d'Auvernier, de Cortailod, de l'Abbaie et du Moulin de Bevaix, de Concise, de Corcelettes, de Clendi, d'Estavayer, de Chevroux et de Port-Alban.*

En 1860, F. Troyon donne la première indication de la position de la station, décrit les pieux et le matériel récolté et publie une planche de récipients en céramique: (Troyon 1860, p. 141 – 142) – *L'emplacement de Corcelettes, situé à une demi-lieue en dessous de Grandson, est couvert de nombreux pilotis qui s'étendent surtout en face de la campagne de M. le colonel Bourgeois; quelques-uns s'approchent de la rive sous 2 à 3 pieds d'eau seulement, tandis que les autres s'en éloignent jusqu'à une profondeur de 10 à 12 pieds. La conservation des pieux est très inégale; les uns, fort usés, sortent à peine de la vase, mais le plus grand nombre mesurent d'un à 3 pieds au-dessus du limon. Clair-semés sur quelques points, ils sont beaucoup plus serrés sur d'autres. Ici, comme ailleurs, on trouve des pièces de bois carbonisées de grandeurs diverses. Les objets en bronze découverts jusqu'à présent sont peu nombreux; il faut cependant mentionner un petit anneau du genre de ceux du Luissel, un grand bracelet et un celt. En revanche la poterie est très abondante. Plusieurs vases ont été retirés parfaitement intacts.*

La première Correction des eaux du Jura (1869 – 1888), en exondant une grande partie du site Bronze final de Corcelettes, l'expose à une frénésie de ramassage, décrite dans un article de L. Michaud: (Michaud 1944, p. 178) – *On assista au bord de notre lac, il y a une soixantaine d'années, non pas à la ruée vers l'or, mais à la ruée vers le bronze. Tous les amateurs, tous les musées, tous les brocanteurs aussi piochèrent, creusèrent... et emportèrent par pleins paniers ces milliers d'objets de pierre, d'argile, d'os et de bronze qui garnissent les rayons et les vitrines des collectionneurs: haches, couteaux, poignards, fers de lances, marteaux, poinçons, épingles, boucles, fibules, bracelets pendeloques, hameçons, harpons, etc., etc., sans parler de la poterie, diverse autant qu'innombrable.*

En fait, la récolte d'objets avait déjà commencé bien avant que la station n'émerge des eaux en 1876. Pourtant, ce sont les fouilles, privées ou mandatées par le Musée de Lausanne et effectuées dès 1877 qui sont à l'origine de la constitution des importantes collections d'objets, dont on retrouve quelques spécimens dans presque tous les musées archéologiques suisses ou même étrangers.

## 2.2. Premières interventions

### (1855 – 1910)

Les fouilles effectuées sous la direction de A. Morel-Fatio, du Musée de Lausanne, constituent la première intervention importante. Elles se déroulent de 1877 à 1881. Leur emplacement est indiqué par J.-C. Hübscher: (Hübscher 1989) – *A mon idée les fouilles de l'Etat ont eu lieu sous le bois actuel et dans la partie des champs de roseaux immédiatement voisine. Dans le bois tout est nivelé, mais des traces de trous et de tranchées apparaissent encore parmi les roseaux. [...] NB. – Le long du*

*chemin des Grenouilles, le bois au nord est criblé de vieilles tranchées à moitié comblées, traces des fouilles de l'Etat de Vaud. Au sud du chemin, on ne voit que de vagues traces de deux ou trois tranchées perpendiculaires au chemin et presque recomblées. Deux ans après le début des travaux, une grande quantité d'objets de l'âge du Bronze et une pirogue sont les seules informations signalées sur les résultats obtenus: (Rahn ed. 1879, p. 941) – Waadt. Nachgrabungen in Corcelettes bei Grandson, die Herr Morel-Fatio veranstaltet hat, förderten eine grosse Menge von Gegenständen aus der Bronzezeit zu Tage und es ist wahrscheinlich, dass noch weitere wethvolle Funde in Aussicht stehen. («Allg. Schw. Ztg.» Nr. 152.» (et p. 961) – Waadt. Die Nachgrabungen, welche unter Leitung des Herrn Morel-Fatio in einer schon früher durchsuchten Gegend bei Corcelettes unweit Grandson vorgenommen werden, haben neuerdings zur Auffindung eines grossen Kahnes aus der vorgeschichtlichen Zeit geführt, der noch ziemlich gut erhalten ist. Das Fahrzeug besteht aus einem ausgehöhlten Fichtenstamme, ist 30 Fuss lang, 2 3/4 Fuss breit und von gefälliger Form. Das Hintertheil des Kahnes est beschädigt, dagegen das Vordertheil wohl erhalten. Es endigt dasselbe in eine Spitze mit Verzierung und in einen vorspringenden Rand, der in Form einer Bank in der Dicke des Holzes angebracht ist. Der Transport nach Lausanne erforderte die grösste Vorsicht. Dort soll der Kahn im Museum untergebracht werden. («Allg. Schw. Ztg.» Nr. 191.).* Gross publie en 1882 le bilan de ces recherches (fig. 5). Il présente à cette occasion la plus ancienne carte des stations lacustres de Corcelettes, établie par de Mandrot en 1881: (Gross 1882, p. 1 – 3 et pl. 5) – *Les effets produits par les travaux de la Correction des eaux du Jura ne se firent pas sentir d'une manière simultanée sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne. Tandis que ce dernier était déjà arrivé à son niveau le plus bas dès l'année 1872, celui de Neuchâtel ne commença à s'abaisser que plusieurs années plus tard, après que le lit de la Thielle rectifié et approfondi, eut permis l'écoulement plus rapide de ses eaux dans le lac de Bienne.*

*Ce n'est qu'alors que les divers établissements sur pilotis furent mis à découvert et que des fouilles productives purent y être exécutées.*

*Le même phénomène que j'avais déjà observé au lac de Bienne, se reproduisit pour les palafittes de celui de Neuchâtel, savoir: que les stations furent mises à sec d'après leur ordre d'ancienneté relative. – Ainsi, tout d'abord, apparurent les restes des habitations sur pilotis de l'âge de la pierre proprement dits, puis vinrent les stations de l'époque de transition de la pierre au bronze et enfin celles de l'époque du bronze, construites à une profondeur d'eau bien plus considérable. Parmi ces dernières, quelques-unes, entre autres Estavayer et Corcelettes, furent entièrement desséchées, comme l'avait été celle de Moeringen au lac de Bienne, tandis que d'autres, comme Auvernier, Hauterive et Cortailod, restèrent recouvertes d'une couche d'eau, qui encore aujourd'hui s'élève, aux endroits les plus profonds, à une hauteur de 2 à 3 mètres. Avant l'abaissement du niveau du lac, ces mêmes emplacements étaient à une profondeur de 4 à 6 mètres ce qui rendait les recherches, sinon impossibles, du moins extrêmement difficiles et dispendieuses.*

*La station de Corcelettes qui fait le sujet de cette notice, ne commença à émerger de l'eau que par les basses eaux de 1876. Précédemment déjà, MM. Schwab et Desor y avaient fait quelques recherches et retiré, au moyen de la pince, la majeure partie des objets perdus à la superficie entre les pilotis.*



Mais la couche archéologique même était restée intacte et n'avait pas été remuée encore, de sorte qu'on a pu obtenir ainsi le mobilier complet d'une palafitte de l'époque de bronze.

Cette station, si intéressante sous plus d'un rapport, est située sur la rive gauche du lac, à deux kilomètres environ de la ville de Grandson, immédiatement devant le hameau de Corcelettes dont elle est séparée par la voie ferrée.

L'emplacement occupé par les pilotis, mesuré exactement par M. le colonel de Mandrot, s'étend sur une longueur de 300 mètres environ et sur une largeur qui varie entre 100 et 200 mètres.

A proximité du village et à l'est de la station de bronze se trouve un petit emplacement à pilotis qui remonte à l'époque de la pierre. Comme cette même disposition se retrouve aussi dans d'autres stations de l'âge de bronze, à Moeringen, Auvernier, Estavayer, Cortaillod et Hauterive, on serait tenté d'admettre que ce furent les mêmes habitants qui, à l'apparition du métal, quittèrent leurs demeures situées près du rivage pour s'établir plus au large, afin d'être ainsi moins exposés aux attaques de leurs ennemis.

Les fouilles, opérées à Corcelettes, ont été facilitées tout d'abord parce qu'elles ont pu être faites sur terre ferme et ensuite par le peu d'épaisseur de la couche de sable et de

limon recouvrant les pilotis. A certains endroits même, cette couche était nulle, de sorte que les ouvriers se bornaient à remuer le terrain entre les pieux pour en retirer les nombreux restes de l'industrie primitive.

La couche archéologique (Kulturschicht) même ne présentait pas partout la même puissance; au milieu elle avait environ un mètre d'épaisseur et allait s'amincissant vers les bords. » Il précise encore en note de bas de page que: « Les travaux, exécutés en majeure partie sous l'habile direction de M. Morel-Fatio, pour le Musée de Lausanne, commencèrent en 1877 et ne se terminèrent que l'année dernière, à cause des fréquentes et longues interruptions occasionnées par les variations souvent considérables du niveau de l'eau.

En 1888, à la suite d'une baisse importante du niveau du lac de Neuchâtel, le Dr Brière fait procéder à des fouilles qui lui permettent de mettre au jour de nombreux objets, parmi lesquels il signale notamment un mors en corne et en os: (Brière 1888, p. 69) – Profitant des eaux excessivement basses du lac de Neuchâtel pendant le mois de février 1888, je fis faire quelques fouilles dans un des rares petits coins non encore explorés de la station de Corcelettes et j'eus le bonheur de mettre au jour avec un certain nombre d'objets très-intéressants, un magnifique mors en corne et en os, admirablement conservé.

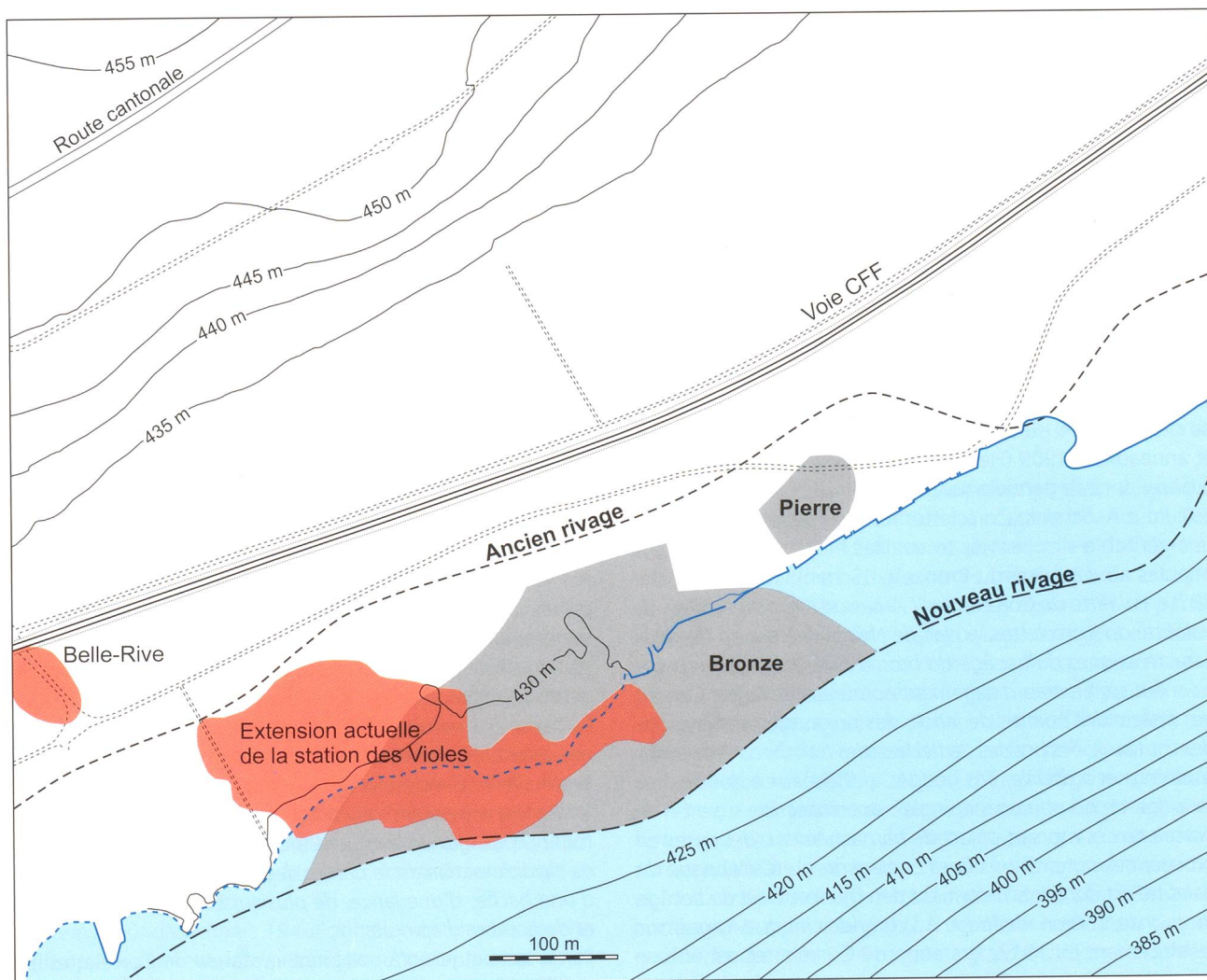


Figure 5. Corcelettes. Situation des établissements littoraux préhistoriques selon de Mandrot 1881 (publié dans Gross 1882). Extension actuelle des vestiges et position du site Néolithique final de Belle-Rive.



A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'Etat de Vaud envisage de reprendre les recherches sur le site. Mais l'idée est abandonnée et le Musée de Lausanne se contente d'acheter les objets issus des fouilles en tranchées effectuées par un particulier (A. Roulet). De fausses pièces, glissées parmi les vraies, convainquent le Musée d'interrompre cette collaboration qui est toutefois reprise par le Musée de Genève. La localisation des fouilles de Roulet est indiquée par J.-C. Hübscher: (Hübscher 1989) – *Les traces des tranchées de Roulet se voient encore dans le bois, des 2 côtés du chemin d'accès à la grève. Elles consistent en longs fossés étroits presque totalement comblés, occupant un vaste espace de terrain. Il avait rencontré une zone très riche dans une partie de la station encore vierge. Il reste encore beaucoup de terrain non remué entre ses tranchées, mais il faut compter, outre le bois de grève sur une épaisseur de sable de 1,80 – 2m au-dessus de la couche d'industrie.*

Parallèlement aux fouilles mandatées par l'Etat de Vaud, de nombreux collectionneurs, curieux et intéressés, visitent la station et constituent ainsi d'importantes collections privées. Parmi les interventions de ce type, nous signalerons par exemple celles de d'Yvernois, propriétaire du terrain sur lequel se situe la station et dont la collection est plus tard achetée par Gross.

La multiplication des interventions qu'occasionne la baisse du niveau du lac dès 1876 et l'importance et la richesse du matériel récolté aboutissent, par arrêté du Conseil d'Etat du 3 avril 1878, à soumettre les fouilles à autorisation spéciale, puis le 25 mai 1900, au classement du site en tant que monument historique du canton de Vaud. Ce nouveau statut conféré à la station de Corcelettes ne la met toutefois pas à l'abri des fouilles clandestines, mais les interventions sont moins importantes et plus ponctuelles. Pourtant, si aucune opération systématique de l'ampleur de celles de Morel-Fatio, d'Yvernois ou de Roulet n'est plus signalée par la suite, les collections n'en continuent pas moins de s'enrichir. De nombreux objets provenant de Corcelettes sont mentionnés dans les différents musées de Suisse (Neuchâtel, Boudry, Yverdon, Bienne, Berne, Saint-Gall, etc.) ou même étrangers. De nouvelles trouvailles sont régulièrement signalées dans la littérature des années suivantes: une deuxième pirogue ou, plutôt un bois couché de chêne en 1901 (Pelichet 1901, p. 223), bracelets, épingles et anneaux en 1909 (Heierli 1909, p. 37), étui à aiguilles en bronze, anneau-pendeloque, etc. (voir aussi Heierli 1910, p. 59). Pour A. Schenk, Corcelettes reste au début du 20<sup>e</sup> siècle une véritable « mine » de trouvailles en tous genres, attribuables au « Bel âge du Bronze »: (Schenk 1905, p. 396 – 397) – *Palafitte de Corcelettes. Crânes de l'âge du bronze. La palafitte du Corcelettes, au lac de Neuchâtel, est un des plus caractéristiques du bel âge du bronze; les objets qui en proviennent sont extraordinairement nombreux et variés. Ce sont des épées, des pointes de lance, des poignards, des javalots, des couteaux, des pointes de flèches, des tranchets, des haches à ailerons et à douille, des gouges, des ciseaux à douille, des faucilles, de nombreuses épingles, une collection superbe de bracelets, des mors et objets de harnachement, des vases en bronze, des poteries très fines et élégantes, etc. L'époque du palafitte est donc très nettement déterminée: c'est du bel âge du bronze, station identique à la grande cité de Morges, sur le lac Léman.* En 1912, la station de Corcelettes est encore considérée comme inépuisable, un couteau en bronze et un poignard à rivets sont mentionnés (Heierli 1912, p. 74).

## 2.3. Les périodes de bas niveau du lac et l'érosion de la rive (1921 – 1980)

Les basses eaux du lac de Neuchâtel, en 1921, sont illustrées dans l'annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie par une photo du site de Corcelettes (Keller-Tarnuzzer ed. 1942, p. 51 et planche VII, fig. 1). Elles semblent également avoir été l'occasion de nombreux ramassages dont quelques pièces figurent dans la collection Poget (notes personnelles de J.-C. Hübscher). La fouille de deux sondages effectuée en 1937 par Hübscher lui donne l'occasion de situer sur un croquis les interventions de Morel-Fatio et de Roulet notamment. Les résultats de ces deux sondages, ainsi que ceux qu'il a effectués en 1946 sont présentés plus loin (voir sous 2.4). Hübscher signale encore les travaux de drainage que la commune de Grandson a réalisés sur la grève: (Hübscher 1989) – *[...] Il y a quelques années une tranchée de drainage ouverte par la commune de Grandson à travers toute la grève, du côté nord de la palafitte aurait rencontré deux couches noires, sans objets autres que des tessons de poteries. Je tiens ce renseignement de Mr. Mercier, de Corcelettes qui n'a guère pu me donner d'autres précisions. Il est probable que les travaux ayant été menés très rapidement, on n'a pas pris garde aux petites pièces. Le point intéressant est et demeure l'indication de deux couches archéologiques, à moins qu'il ne s'agisse que d'une couche unique avec des zones de sable intercalée, comme j'en ai rencontré à Champmartin. [...]*

En 1943, à la menace qu'a toujours représentée les pilleurs pour la station de Corcelettes vient s'ajouter l'érosion naturelle par les vagues que signale Kasser (Keller-Tarnuzzer ed. 1943, p. 40) – *Grandson (Distr. de Grandson, Vaud): André Kasser nous signale que les parties extérieures de la station lacustre de Corcelettes sont rapidement détruites par les vagues. Il a retrouvé entre les pilotis, là où ils sont complètement recouverts par les roseaux, 3 vases presque complets et une épingle en bronze à tête sphérique.*

Hübscher souligne lui aussi ces deux menaces. Les basses eaux de 1947 mettent au jour les dégâts occasionnés par l'érosion et livrent la station à une nouvelle frénésie de ramassage: (Hübscher 1947, p. 40) – *Grandson (distr. Grandson, Vaud): L'exceptionnelle baisse des eaux du lac de Neuchâtel en automne 1947, a exondé la plus grande partie de la palafitte de la station de Corcelettes. Ce pilotage ne représente du reste qu'une fraction de l'extrémité nord-est du village préhistorique. [...] Au nord de la station la couche archéologique a été balayée par les vagues de bise qui ont décapé le fond, ne laissant qu'une mince couche de sable au-dessus du limon marneux. Dans le sud du pilotage il subsiste sous le sable une couche noire de débris végétaux atteignant par places 30 et 40 cm.*

La baisse des eaux a été le prétexte d'une mise au pillage par des amateurs. Avant que l'Etat de Vaud n'ait pu intervenir, les fouilleurs clandestins ont « exploré » la plupart des points facilement accessibles, ouvrant parfois des trous profonds dans toute l'épaisseur de la couche archéologique. Il est impossible de savoir exactement la nature des trouvailles. Il m'a été parlé d'une hache, d'une lance, de plusieurs vases presque intacts et de nombre d'épingles.

Par la suite et jusqu'à nos jours, la station de Corcelettes est régulièrement surveillée lors des travaux de génie civil, tels que l'aménagement des rives par la commune de Grandson en



1949 (Bosset 1949, p. 100) ou des travaux de canalisations de part et d'autre du passage à niveau (Hübscher 1989, notes personnelles vers 1957) qui font apparaître des pilotis associés à quelques débris osseux. Adrien Jayet y effectue un prélèvement d'échantillons, en vue d'entreprendre une analyse pollinique et une étude stratigraphique (Pelichet 1954, p. 215). Les fouilleurs clandestins continuent pourtant de sévir, comme le mentionne E. Pelichet en 1960 et en 1971 (Pelichet 1960, p. 192 ; Pelichet 1971, p. 184). Mais l'érosion des rives, particulièrement active dès la première Correction des eaux du Jura, devient la préoccupation principale et le danger le plus menaçant pour la station de Corcelettes.

## 2.4. Les fouilles de J.-C. Hübscher (1937 – 1946)

Dans ses notes personnelles, déposées en 1989 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, J.-C. Hübscher présente un résumé des informations qu'il a pu recueillir concernant les travaux qui ont été effectués sur les stations de Corcelettes. Il expose également les résultats de ses propres recherches. Souvent inédites et soigneusement recensées, ces données constituent une documentation importante relative à la station Bronze final de Corcelettes et aux sites environnants. En 1937, Hübscher effectue deux sondages mais il ne peut examiner la couche archéologique. Situées à proximité du rivage, ses excavations se remplissent très rapidement d'eau ce qui met fin aux observations : (Hübscher 1989, notes personnelles vers 1940) – GRANDSON. – Corcelettes. – [...] Mes recherches personnelles à Corcelettes se sont bornées à un sondage sur la grève exondée en 1937. Le sable permet de grosses infiltrations d'eau qui m'ont arrêté à 50 cm. de profondeur, avant que j'aie trouvé quoi que ce soit qui ressemble à une couche archéologique. L'endroit était cependant absolument truffé de tessons de poterie ornée, et j'ai encore trouvé une dent de loup perforée et un fragment de faucille (?) en silex gris, présentant la taille de l'énéolithique. [...] Sondage du 1.2.1937. – Ouvert sur la grève, dans un petit coin de sable semé de pilotis. Dimensions 2,0 x 1,50 m. arrêté à 50 cm. de profondeur à cause de l'envahissement de l'eau. Nombreux tessons grossiers, fragments de céramique décorée, dispersés dans le sable. Dent de loup perforée, fragment de lame en silex taillé, ossements et bois de cerf. Sondage du 14.9.1937. – Dimensions 2,0 x 2,0 m., ouvert sur la même grève et également arrêté à 50 cm. de profondeur pour les mêmes raisons. 2 pilotis en place, un autre couché. Nombreux tessons de terre noire décorée et de poterie commune. Ossements. Pas d'objet en métal. Ni l'un, ni l'autre de ces sondages n'a atteint le fond de la couche archéologique à cause de l'envahissement très rapide des eaux.

Hübscher reprend ses recherches sur la station de Corcelettes en 1946 et ouvre trois sondages. L'un se situe à 80 m du rivage et les deux autres à proximité de la rive, à l'emplacement d'une petite dune de sable. Les résultats sont consignés dans un rapport, déposé en 1946 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne

Le premier sondage (mars 1946) signale l'absence de couche anthropique. En revanche, les pilotis sont bien conservés et Hübscher les qualifie de : [...] magnifique pilotage encore bien conservé. Les pieux sont en bois de chêne non refendu et ont encore fréquemment conservé leur écorce. Ils mesurent jusqu'à

18 cm. de diamètre et mesurent encore 1,4 – 1,6 m. pris depuis le fond de la fouille. A cette profondeur nous n'en avons pas encore atteint la pointe et le pieu tenait encore fermement dans le terrain. Par contre nous avons trouvé deux pilotis plus minces que les autres, dont les pointes se trouvaient à 1,6 m. au-dessous de la surface actuelle du sol. Ces pointes sont taillées à longs pans, manifestement par une hache de métal. Le matériel archéologique est dispersé dans la stratigraphie. Les tessons retrouvés dans la première partie de la couche sont érodés et encroûtés de calcaire ; plus bas, ils sont petits et non encroûtés. Les deux sondages réalisés à proximité de la rive (mai et décembre 1946) révèlent une couche anthropique bien marquée, d'une épaisseur de 20 à 30 cm, délimitée par deux couches de sable. Dans l'un des sondages, Hübscher la qualifie de : [...] couche brunâtre, à odeur nauséabonde de pourriture, très riche en matière végétale plus ou moins décomposée, et d'une épaisseur assez constante de 23 – 25 cm. L'autre sondage met au jour une : [...] couche archéologique, épaisse de 25 – 30 cm., formée d'un fumier brun-noir, très riche en débris végétaux, répandant une odeur d'hydrogène sulfuré très intense par places, et ne contenant que quelques grosses pierres. Le matériel archéologique retrouvé dans les deux sondages est abondant en céramique, mais plus rare en ce qui concerne les autres catégories de matériel (deux épingles, un poids de filet, une boucle d'oreilles, une fusairole, etc.). En revanche, et contrairement au premier sondage réalisé à 80 m du rivage, les pilotis sont mal conservés : Dans cette région de la station, le pilotage est en mauvais état. Les pieux sont très tendres et se détruisent rapidement à l'air. Ils ne dépassent guère la couche sableuse intercalée entre les deux couches principales. Leur diamètre oscille entre 8 et 24 cm. Ils sont enfoncés dans une couche de sable gris jaunâtre limoneux qui s'étend sous la couche archéologique. Dans l'autre sondage, Hübscher précise leur essence : Les pilotis sont clairsemés et de faible diamètre. Ils ne dépassent pas le niveau supérieur de la couche archéologique. Ils sont épais de 10 – 16 cm. de diamètre. Faits en bois tendre, Bouleau ou Verne, leur état de conservation est très médiocre. Ils n'offrent aucune résistance sous l'outil et se délitent avec autant de facilité qu'un couteau entrant dans du beurre. Je n'ai trouvé aucun pieu en bois dur, ainsi qu'il s'en trouve en abondance plus haut sur la grève, et dans la partie de la station que recouvre le lac.

Les informations relatives à l'organisation générale des pilotis sont présentées par J.-C. Hübscher à l'occasion de ses fouilles en 1937 : (Hübscher 1989, notes personnelles) – A l'extrémité nord du pilotage visible, traces très nettes d'une hutte de grandes dimensions, à la limite des roseaux et en partie engagée sous la grève. On constate plusieurs rangées de pilotis alignés (photographie). En ce point, pas de couche archéologique, mais simple strate de sable grossier semé de débris et de menus tessons de poterie. Dix ans plus tard, il complète ces informations à la faveur de la baisse exceptionnelle du niveau du lac : (Hübscher 1947, p. 40) – [...] Ce pilotage ne présente du reste qu'une fraction de l'extrémité nord-est du village préhistorique. Du côté nord il se termine par une construction rectangulaire à demi recouverte par un champ de roseaux, et mesurant plus de 20 mètres dans chaque sens. Elle était portée par des pieux alignés perpendiculairement au rivage, qui forment encore 5 – 6 rangées nettement reconnaissables. Au-delà de cette construction, du côté nord, on ne trouve plus que deux ou trois pieux dispersés à de grandes distances les uns des autres. – Du côté sud, l'espace autrefois habité est limité



*par une palissade formée de 2 – 3 rangées de pilotis serrés, de 12 – 15 cm. de diamètre. Cette palissade, trop faible pour avoir servi de fortification proprement dite, pouvait néanmoins briser les vagues venant du sud-est (vent d'aubert) et, le cas échéant, parer à une agression en forçant l'adversaire à abandonner ses pirogues, pour se mettre à l'eau. [...]*

Les informations recensées par J.-C. Hübscher au travers d'une importante recherche bibliographique, de l'examen des archives du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne et de la consignation de ses propres observations et résultats de fouilles, illustrées de croquis et de plans, sont une source de renseignements majeure pour comprendre l'histoire de la station de Corcelettes et des sites voisins. La mention régulière de son nom tout au long de ce chapitre en est l'illustration la plus évidente.

## 2.5. Anciens plans de la station

La situation de la station Bronze final de Corcelettes et des sites environnants, est documentée dès 1863 par Keller dans son cinquième rapport sur les stations lacustres (Keller 1863, Taf. XVII). Le site du Bronze final porte le numéro 22 et Keller précise qu'il appartient aux époques de « la pierre, du bronze et romaine ». Sa position est très approximative, il s'agit d'une esquisse à petite échelle (1/183'823<sup>e</sup>) qui est reprise l'année suivante par J. Staub (1864, Taf. VIII). Le Baron G. de Bonstetten reporte la position de la station Bronze final sur sa carte archéologique du canton de Vaud en 1874. Corcelettes est située sur la première édition de la carte topographique fédérale en 1891 au 1/25'000<sup>e</sup>. La localisation, très approximative sur la rive du lac de Neuchâtel, est mentionnée par la suite sur l'Atlas des stations lacustres en 1913 (carte à l'échelle de 1/150'000<sup>e</sup>, Anonymus 1913) et sur la carte archéologique du canton de Vaud publiée par Viollier en 1927 (échelle de 1/100'000<sup>e</sup>). La position de la station Bronze final varie peu d'une carte à l'autre, seul Viollier la situe nettement plus au sud ouest que les autres auteurs.

L'unique plan ancien à grande échelle de la station de Corcelettes date de 1881. Il est dû au colonel de Mandrot et a été publié par Gross en 1882 (Gross 1882, Pl. V). Il situe la position exacte du site, que l'on peut restituer encore actuellement grâce au tracé de la voie de chemin de fer (plan à l'échelle 1/5'000<sup>e</sup>). Il donne également l'emplacement de la station néolithique. Il faut attendre les interventions de Hübscher en 1937, puis en 1947, pour que la station de Corcelettes soit à nouveau illustrée par un plan à une échelle relativement précise. Les sondages de J.-C. Hübscher en 1937 lui donnent l'occasion de situer sur un croquis les travaux du début du 20<sup>e</sup> siècle et ses propres sondages. En 1957, ce même auteur accompagne une lettre d'un croquis de situation où sont dessinés les contours de la station. La documentation graphique ancienne se résume à ces seules données (fig. 5).

## 2.6. Les stations voisines du site

### Bronze final de Corcelettes

Les informations publiées dans la littérature au sujet de la station Bronze final de Corcelettes mentionnent souvent d'autres sites palafittiques proches : Chandron (ou Chaudron),

Corcelettes I, Port à la Reine, Le Repuis, Le Stand, Les Buttes et La Tuilerie. La localisation de ces stations et leurs dénominations restent parfois confuses. Certains auteurs ne citent pas nommément la station qu'ils décrivent ou la provenance du matériel qu'ils présentent. Les comparaisons des termes descriptifs utilisés, la confrontation de la position des sites et les quelques cartes à disposition permettent de réduire le nombre de sites voisins de la station Bronze final de Corcelettes à quatre sites au moins. Il s'agit du Port à la Reine (ou Le Repuis ?), Chandron ou Corcelettes I, Le Stand (ou Les Buttes ?) et Les Tuileries et de Corcelettes-Belle-Rive.

### Port à la Reine

Dès la première mention de la station Bronze final de Corcelettes en 1858, le lieu-dit de Port à la Reine lui est associé en tant que synonyme : (Keller 1858, p. 116) – 16. *Corcelettes, genauer Port à la Reine*. Rochat précisera deux ans plus tard qu'il s'agit de deux sites différents : (Rochat 1860, p. 80) – *Le second pilotage est à l'O. de Corcelettes, en face de la propriété de Mr. de Bossey. C'est une enceinte rectangulaire nommée le Port à la Reine. Elle a 10 m. de long sur 6 m. de large. Les parois, de 0,90 m. d'épaisseur, sont parfaitement conservées et formées par trois rangs de pieux dont les intervalles sont remplis de cailloux. On dirait les fondements d'une tour. L'intérieur, plein de vase, n'a pas été fouillé*. Troyon la signale également, à la suite de sa description de la station Bronze final de Corcelettes : (Troyon 1860, p. 142) – *Je ne sais si l'on doit rattacher à ces débris les pilotis qu'on voit sous 3 à 4 pieds d'eau, vis-à-vis du village de Corcelettes. Ils sont plantés sur 2 ou 3 rangs qui forment un carré avec une ouverture sur l'un des angles. Des cailloux roulés remplissent l'intervalle entre les rangées de pieux, tandis que l'espace intérieur est couvert d'un fin limon, dans lequel je n'ai trouvé aucun objet d'industrie*. En 1927, Viollier reprend les informations de Rochat : (Viollier 1927, p. 181) – *Au PORT A LA REINE, à l'O. de Corcelettes, se trouve dans le lac une enceinte rectangulaire de 10 sur 6 mètres, dont les parois, larges de 90 centimètres, sont formées de trois rangs de pilotis et de pierres; à l'un des angles est une ouverture*. En 1930, Viollier et Vouga mentionnent le site décrit par Rochat en 1860, mais l'incorporent aux stations de Grandson : (Viollier et Vouga 1930, p. 24) – *Grandson, dist. Grandson (Carte 286, 287). [...] et dans le Port à la Reine, à l'O. de la station de Corcelettes, en face de la campagne Bossey, on voyait sous l'eau une enceinte carrée de 10 sur 6 m dont les parois larges de 0.90 m étaient formées de trois rangées de pilotis entre lesquels étaient entassées des pierres; à l'un des angles était une ouverture*. En 1979, des photographies aériennes permettent de voir le plan d'un petit port : (Weidmann 1980, p. 171) – *GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 540900/185350. Corcelettes, port à la Reine. Des photographies aériennes prises en août 1979 donnent le plan d'un petit port, aux digues très arasées, déjà signalé par D. Viollier, Carte archéologique du canton de Vaud, Lausanne 1929, p. 181. Cette structure n'est pas encore datée (fig. 4)*. La datation de ce site ne sera fournie que quelques années plus tard, grâce à une analyse dendrochronologique effectuée par le LRD de Moudon, qui a livré des dates d'abatage appartenant au Moyen Age (16<sup>e</sup> siècle).

### Corcelettes-Les Pins (anciennement Chandron ou Corcelettes I)

L'existence d'une station néolithique, à proximité de la station Bronze final, est signalée dès 1860 par Troyon (Troyon 1860,



p. 142). Par la suite, les auteurs mentionnent son existence mais son nom (Chandron) n'est pas toujours mentionné. Les citations qui la concernent, sa localisation ou les références bibliographiques citées indiquent pourtant qu'il s'agit de la station néolithique de Chandron. En 1927, Viollier signale deux stations néolithiques, l'une qu'il stipule être celle de Chandron: (Viollier 1927, p. 181) – *GRANDSON (286, 287). Troyon signale dans la rade à l'E. de la station de Corcelettes, au CHANDRON, l'existence de nombreux pilotis. Une station lacustre?* et l'autre qu'il situe à l'est de la station Bronze final: (Viollier 1927, p. 182) – *A l'E. de la station du bronze de Corcelettes, existe une petite station de la pierre (M. Yverdon).* Il s'agit sans doute de la même station: les termes utilisés pour ces deux citations sont identiques, leurs localisations semblent se superposer. Pourtant, quelques années plus tard, Viollier et Vouga distinguent à nouveau les deux stations. Ils mentionnent la station de Chandron dans l'introduction présentant le district de Grandson: (Viollier et Vouga 1930, p. 24) – [...] *Troyon signalait dans la rade à l'E. de la grande station, en Chandron, de nombreux pilotis, [...].* Plus loin, ils attribuent le numéro 59 à celle qu'ils nomment Corcelettes I et précisent que les objets font partie de la collection Guillermet: (Viollier et Vouga 1930, p. 25) – *59. Corcelettes I (néolithique). Petite station de la pierre située à l'E. de la grande station. En 1922, le musée de Lausanne a acquis la collection Guillermet dont les objets ont été recueillis dans cette station.* Ici aussi, il s'agit sans doute d'une seule station.

Le site de Chandron a été mentionné pour la première fois par Troyon, sous le nom de Chandron: (Troyon 1860, p. 142) – *Peu au delà de Corcelettes, est une rade, désignée dans la localité sous le nom de Chandron. Des pieux nombreux, baignés par 8 à 10 pieds d'eau, proviennent d'habitations lacustres.*

Sans la citer nommément, Gross signale aussi la station néolithique en 1882: (Gross 1882, p. 2) – *A proximité du village et à l'est de la station de bronze se trouve un petit emplacement à pilotis qui remonte à l'époque de la pierre. [...].*

Le Dictionnaire historique du Canton de Vaud mentionne également la station néolithique: (Mottaz 1914, p. 514) – *Cette station se divisait en deux parties: une au N. relativement petite, de l'âge de la pierre polie et, au S., une autre beaucoup plus considérable appartenant à l'âge du bronze.*

Avant les descriptions de Viollier en 1927 et celles de Viollier et Vouga en 1930 citées plus haut, cette station néolithique est encore située par rapport à la station Bronze final en 1922: (Bourgeois 1922, p. 197) – *Corcelettes possède deux stations distinctes, à savoir: une petite de l'âge de la pierre, et, un peu au sud-ouest, une seconde beaucoup plus considérable, datant de la période du bronze.*

Dans les années quarante, Hübscher livre quelques informations qui pourraient fournir un début d'explication au sujet de la localisation de ce site: (Hübscher 1989, notes personnelles) – *Lors des fouilles de l'Etat une palafitte néolithique fut également constatée à Corcelettes. Son emplacement exact est actuellement perdu, mais, sur la carte de de Mandrot, un groupe de pieux de faibles dimensions, isolé au nord de la station du bronze et un peu plus en arrière sur la grève pourrait correspondre au village de l'âge de la pierre. Cette station a livré en abondance des objets du néolithique récent-énéolithique et peut-être des objets de cuivre. Sa céramique est décorée à la ficelle. Parmi ses matériels figurent de splendides*

*lames du Pressigny, flèches à ailerons et haches-marteaux décorées. Une série néolithique de cette station a encore été acquise d'un particulier en 1922 par le Musée de Lausanne. Il est possible que l'emplacement néolithique se soit trouvé non loin de l'endroit où l'on extrait du sable sur la grève. Quelques pilotis ont été rencontrés de loin en loin dans ces excavations, à l'exclusion de tout objet. La station néolithique passe du reste pour avoir été retournée de fond en comble et curée jusqu'au blanc-fond du lac lors des fouilles des stations du bronze.*

En avril 2007 une prospection de la zone émergée ne décèle aucun vestige archéologique dans le lac. Un mur protège les grèves qui ont beaucoup reculé depuis le début du 20<sup>e</sup> s. Cette observation a été faite grâce à un ancien plan de cadastre consulté à la Maison de commune de Grandson. Un carottage montre une mince couche d'humus au-dessus des sédiments de sable et de limon de la plate-forme littorale. Au nord du lac, en terrain sec, quatre carottages montrent des indices de couche archéologique à environ 70 cm sous la surface du sol. Deux pieux sont détectés à partir de 1 m de profondeur. Ces observations doivent encore être vérifiées.

Ce n'est que récemment, en octobre 2017, que ce site néolithique a enfin été redécouvert fortuitement, à l'occasion de la construction d'une station de pompage. Les couches apparaissent à une profondeur de deux mètres. Au moins trois niveaux archéologiques sont apparus, séparés par des dépôts stériles. Les premières datations dendrochronologiques situent les occupations entre 2857 et 2607 av. J.-C., soit entre le Lüscherz ancien et l'Auvernier-Cordé (Burri-Wyser 2017).

### **Le Repuis**

Cette station est signalée en 1930: (Viollier et Vouga 1930, p. 25) – 61. *Le Repuis (néolithique). Tout près de la grande station de Corcelettes, au pied du lieu dit le Repuis se voit l'emplacement d'une toute petite station signalée par la présence de quelques pilotis pourris au ras du sol, presque toujours noyés dans la vase, et quelques morceaux de bois. On n'y a, à ma connaissance, trouvé que quelques dents isolées; mais il y a toute probabilité qu'elle soit néolithique (W. Poget).*

La station du Repuis n'est signalée que par Viollier et Vouga en 1930. Il n'est pas impossible que cette station soit en fait celle du Port à la Reine, pour laquelle le terme de « vase » est également mentionné dès la première évocation du site par Keller en 1858, ainsi que l'information selon laquelle très peu de trouvailles y ont été faites. De plus, la localisation du site donnée par Viollier et Vouga mentionne qu'il se trouve tout près de la grande station de Corcelettes, ce qui pourrait correspondre à la position du site du Port à la Reine. Hübscher signale dans ses notes personnelles, qu'il a vu effectivement quelques pilotis au sud du ruisseau du Repuis: (Hübscher 1989, dos. 9 page 35) – *Repuis. – Petite station également néolithique qui se trouve au sud du ruisseau de Repuis, en partie recouverte par une petite jetée. Les pilotis en sont usés au ras du sol. On en voit dispersés sur une trentaine de mètres de long, au bord de la grève. Il pourrait toutefois s'agir des vestiges d'une des stations du Stand (ou Les Buttes) dont il n'a retrouvé aucun vestige.*

La prospection systématique de la rive nord vaudoise n'a révélé aucun vestige terrestre ou lacustre. En 2006, la molasse affleure où Hübscher signalait, encore en 1989, des pilotis arasés sur la grève. Apparemment, l'érosion extrêmement active a fait disparaître complètement les traces de cet établissement.



### Les Buttes

Viollier et Vouga signalent deux stations : (Viollier et Vouga 1930, p. 25) – 62 et 63. *Les Buttes (néolithique). Deux stations marquées sur la carte, toutes deux néolithiques d'après les trouvailles à moi connues qui y ont été faites. La première offre des pilotis encore visibles sur plus de 40 m de longueur. L'autre plus rapprochée des buttes de tir avait jadis des pilotis sortant de 0,10 – 0,20 m. Les seuls aujourd'hui visibles sont pourris au ras du sol. Beaucoup sont étouffés sous le sable et les pierres de la petite jetée placée à cet endroit. Ce sont là les stations connues jadis sous le nom de Port à la Reine. Ce nom est aujourd'hui complètement désuet et seules quelques personnes âgées s'en souviennent encore. On dit maintenant «Derrière les buttes».*

Seuls Viollier et Vouga signalent ces deux stations. Il est probable qu'il s'agisse en fait des stations du Stand (voir plus bas). La mention d'une ancienne dénomination (Port à la Reine) ne peut faire référence au site du Port à la Reine décrit plus haut. Leurs localisations différentes et le fait que Les Buttes correspondent à deux stations et non une seule, confirment cette hypothèse.

### Le Stand

En 1863, Keller situe sur la carte des stations lacustres du lac de Neuchâtel, une station néolithique en face de Grandson et lui attribue le numéro 23 (Keller 1863, Taf. XVII). C'est cette même station que Viollier et Vouga appelleront «Le Stand» (Viollier et Vouga 1930, p. 26).

Cette station n'est pas nommément citée par Heierli, mais la description qu'il en fait nous incite à attribuer les informations suivantes à la station du Stand : (Heierli 1910, p. 27) – 1. *Grandson (Kanton Waadt). In dieser Gemeinde liegen 2 Pfahlbauten. [...] Die andere Station (No. 23 der eben genannten Karte) liegt beim Schiess-Stand Grandson, woselbst die topographische Karte (Blatt 286) zwei einander liegende Pfahlbauten angibt.* C'est sans doute à ces établissements qu'appartient la collection à laquelle fait allusion Eugène Mottaz en 1914, dans son Dictionnaire historique du Canton de Vaud : *Il existait au large de Grandson un palafitte au commencement de l'âge de la pierre polie qui a fourni au musée cantonal des centaines d'objets grossièrement travaillés.* Une station néolithique, dont la description semble être celle du Stand, est mentionnée en 1922 : (Bourgeois 1922, p. 151) – *L'histoire de la ville de Grandson [...] En face de la ville actuelle existait aux temps préhistoriques une station lacustre, de l'âge de la pierre polie ou néolithique, dont un grand nombre d'objets, grossièrement travaillés, sont conservés au Musée de Lausanne.* Bourgeois reprend cette description dans la Revue Historique Vaudoise : (Bourgeois 1924, p. 322) – *Dans nos environs nous avons la station lacustre néolithique découverte au pied de la colline de Chambon, [...] Une autre station, également néolithique, fut trouvée en face de la ville actuelle de Grandson. [...] Cette station est nommément citée par Viollier : (Viollier 1927, p. 181 – 182) – Sur le territoire de Grandson existent quatre stations lacustres dont trois appartiennent à l'âge de la pierre. [...] La seconde située devant la ville est celle du Stand; elle appartient sans doute à l'époque néolithique.* En 1930 Viollier et Vouga lui attribuent le numéro 64 : (Viollier et Vouga 1930, p. 26) – 64. *Stand (néolithique). En 1863, Keller indiquait une station devant Grandson. Station néolithique tellement envahie par les roseaux et une sorte de mousse crouissante que l'on n'y discerne plus rien (W. Poget). D'une*

*des stations néolithiques de Grandson provient un squelette humain presque complet, acquis en 1898 avec la collection Criblet par le musée de Lausanne.*

Les Buttes et Le Stand font sans doute référence au même site, malgré leurs localisations distinctes, mentionnées par Viollier et Vouga en 1930 : les numéros 62 et 63 pour les Buttes et 64 pour le Stand (Viollier et Vouga 1930, p. 25 et 26). En effet, ils signalent « [...] deux stations marquées sur la carte [...] » en décrivant les Buttes et renvoient pour la station du Stand à la carte de Keller (Keller 1863, Taf. XVII) sur laquelle [...] Keller indiquait une station devant Grandson. Or, la position de cette station sur la carte publiée en 1863 correspond à celle du Stand. Heierli précise que cette station est localisée : (Heierli 1910, p. 27) : *[...] woselbst de topographische Karte (Blatt 286) zwei einander liegende Pfahlbauten angibt.* Ces deux stations sont Les Buttes dont parlent Viollier et Vouga en 1930.

La seule incertitude, relative à cette hypothèse, concerne le fait que les cartes Siegfried de 1890 et 1894 signalent effectivement une station en face de la ville même de Grandson. Néanmoins, elle disparaît sur les éditions suivantes.

La prospection de la rive en 2006 n'a mis en évidence aucune trace archéologique sur l'emplacement signalé, tous les vestiges archéologiques ont été érodés. La molasse affleure dans le lac et, sur la terre ferme, apparaît directement sous l'humus.

### Les Tuileries

La station des Tuileries est reportée sur la carte de Keller en 1863, où elle porte le numéro 24 (Keller 1863, Taf. XVII). Aucune indication de période n'y est mentionnée et les informations sur la nature des trouvailles font défaut. Heierli l'attribue pourtant à l'époque néolithique : (Heierli 1910, p. 26 et 27) – 1. *Grandson (Kanton Waadt). In dieser Gemeinde liegen 2 Pfahlbauten. Die eine Station, les Tuileries, befindet sich beim Haus des Schiffbauers zwischen Grandson und Yverdon. Sie gehört der neolithischen Zeit an und wurde auf der Karte (Tafel XVII) des 4. Pfahlbauberichtes (Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft Zürich XVI, 6) als No. 24 bezeichnet.* La découverte d'un pirogue en 1913 restera par la suite l'unique mention d'un objet archéologique cité en relation avec cette station : (Hahn 1913, p. 177) – *Yverdon. M. Emile Dénéraz, le constructeur grandsonnois de bateaux, a découvert dans le lac, non loin de son chantier, une pirogue de 18 m. de long sur 1 m.50 de large et qui était couchée sur la vase, par deux mètres de fond environ, au large de l'usine Bally. L'avant est légèrement relevé, et le bois quelque peu vermoulu. D'après la Gazette de Lausanne et le Journal d'Yverdon, 18 mai et 17 juin.* Plus tard, Bourgeois mentionne la pirogue : (Bourgeois 1922, p. 151) – *Une autre station lacustre se trouvait près de la Tuilerie. On y découvrit, en 1913, un canot de 18 mètres de longueur.* Viollier reprend les informations parues en 1913 : (Viollier 1927, p. 181 – 182) – *Sur le territoire de Grandson existent quatre stations lacustres dont trois appartiennent à l'âge de la pierre [...] La première est située à la Tuilerie, près de la hutte du constructeur de bateaux; en avant de cette station, on découvrit en 1913 un canot de 18 mètres de longueur.* En 1930, Viollier et Vouga attribuent la station de La Tuilerie à l'époque néolithique : (Viollier et Vouga 1930, p. 26) – 65. *Tuilerie (néolithique). Cette station, indiquée dès 1863 par Keller, se trouve près de la maison du constructeur de bateaux; elle appartient à l'époque néolithique. En avant de cette station, on découvrit en 1913 un canot long de 18 m, large de 1,50 m. [...]*



*Très petite station au-delà de Grandson sur l'emplacement actuel des bains publics révélée par la présence de quelques pilotis seulement, souvent bien difficiles à voir dans l'amas des détritiques que le lac répand en cet endroit. On n'y a que je sache jamais rien trouvé; l'emplacement n'a jamais, je crois, été fouillé; il est très peu connu mais est presque sans doute possible néolithique (W. Poget).*

Finalement, en 1971, Michel Perret propose de placer la station des Tuileries sous l'actuel camping de Grandson, raison pour laquelle elle n'est plus visible aujourd'hui (Perret 1971, in : Glauser 1974, p. 460).

En ce qui concerne une pirogue (ou plutôt les restes d'un chaland avec plusieurs planches assemblées) de 18 m de long, il semble qu'elle soit toujours en place dans le lac ou, plus probablement, qu'elle ait disparu (Arnold 1995 – 1996, t. 2 p. 71)

### **Corcelettes-Belle-Rive : découverte en 1995**

En 1995, les terrassements occasionnés par la pose d'une canalisation dans l'axe du passage sous-voie de Corcelettes mettent au jour les restes d'un nouvel établissement, non signalé par les anciens auteurs (Weidmann 1996a). Une séquence archéologique bien conservée, épaisse de près de 1.5 m, a été dégagée sur quelques mètres carrés par C. Wolf. L'analyse par la dendrochronologie de 71 bois prélevés (80% de chêne) situe ce nouvel habitat littoral dans le Néolithique final (abattages datés de 2741 à 2488 av. J.-C.).

Il est à noter qu'en 1958, lors de la construction du passage sous-voie, une surveillance des excavations avait eu lieu, placée sous la direction de A.-L. Reinbold. Fait signalé par Edgar Pelichet mais qui, précise-il, « n'a rien donné de positif » (Pelichet 1958, p. 198).

## **2.7. Les sites connus à l'est de Corcelettes**

Commune d'Onnens : « Onnens-L'Île » et « Onnens-La Gare » – La première mention des sites localisés sur la commune d'Onnens est due à Guibert en 1880 : (Guibert 1880) – [...] à Onnens, il y a également une station de la pierre et une du bronze; mais j'y ai très peu fouillé, M. Morel-Fatio y pratiquait des recherches. L'année suivante, de Mandrot dresse une carte sur laquelle il situe trois sites sur les rives de la commune. Les deux premières correspondent à la localisation des stations communément appelées dès 1930 « Onnens-La Gare » et « Onnens-L'Île » (Viollier et Vouga 1930, p. 24). La troisième est en fait située sur la commune de Corcelles. Nous y reviendrons plus loin.

Une description plus complète des stations d'Onnens est publiée par Heierli en 1888, qui signale également leur position par rapport au village : (Heierli 1888, p. 79) – 4) Stations d'Onnens. Non loin d'Onnens il y a deux stations. L'une remonte à l'âge de la pierre, l'autre à l'âge du bronze. La première est à l'est du village d'Onnens, l'autre au sud. Les informations publiées les années suivantes reprennent ces descriptions sans y ajouter de nouveaux éléments (R. Munro 1908, p. 61; A. Schenk 1912, p. 212). Toutefois, les indications publiées par Heierli, relatives au site de « l'âge de la pierre », pourraient concerner en fait le site néolithique de Corcelles, connu sous le nom de « Station d'Onnens ». Ces données sont en effet rattachées plus tard par Viollier en 1927 (p. 134) et

par Viollier et Vouga en 1930 (p. 23) à une station néolithique de la commune de Corcelles appelée « Station d'Onnens ».

La mention de l'existence de deux périodes représentées sur l'une des stations apparaît en 1921 : (E. Mottaz 1921, p. 345) – Il existait vis-à-vis de la gare d'Onnens une station lacustre de l'âge de la pierre; elle se continuait plus en avant dans le lac, par une autre station de l'époque du bronze. En 1927, Viollier propose une synthèse des données disponibles mais il n'intègre pas cette dernière information (Viollier 1927, p. 265 – 266). Il faut attendre 1930 pour que les stations d'Onnens soient nommément citées « Station de la gare » et « L'Île » et que deux périodes soient reconnues sur chaque emplacement : (Viollier et Vouga 1930, p. 24) – 57. Station de la gare (néolithique-bronze). A quelques minutes de la gare se trouve l'emplacement d'une double station. Aucun pilotis ne la trahit plus, tout étant envahi par la végétation et les buissons ou recouverts par les cailloux; mais d'après les trouvailles qui y ont été faites, il y aurait un double établissement ou plutôt semble-t-il deux stations différentes, néolithique et bronze. [...] 58. L'île (néolithique-bronze). Cette station située au S. du chemin qui descend de la gare. [...] La station est dite de l'île du fait d'une petite élévation formée précisément par la partie centrale de la station généralement reliée à la terre, mais isolée en périodes de hautes eaux et méritant alors son nom. Double station bien connue aux nombreux pilotis, aujourd'hui complètement envahie par les roseaux qui pénètrent jusque dans l'eau. Les deux âges se trouvent là sur le même emplacement, mais juxtaposés, la station néolithique occupant la moitié E., l'autre la moitié O. (W. Poget).

La prospection de la rive nord du lac de Neuchâtel, effectuée en 2006 sur la zone d'Onnens-L'Île n'a montré aucune trace du site préhistorique signalé anciennement. Ce site a probablement été confondu avec la double station de Bonvillars / Morbey située beaucoup plus à l'ouest. Cependant, en 1996, environ 80 m à l'ouest de l'emplacement supposé pour la station d'Onnens / La Gare, l'excavation d'une canalisation a mis au jour 62 pilotis en grande partie décomposés. 18 ont été datés par dendrochronologie de 1669 à 1623 av. J.-C. Ils appartiennent donc au Bronze ancien, (groupe Aar-Rhône de la civilisation du Rhône, contemporain d'Auvergnier / Les Graviers et de Nidau / Nidau-BWK Ib, Wolf et al. 1999, p. 24).

### **Commune de Bonvillars : station de Morbey**

Les renseignements les plus récents que nous avons consulté datent de 1971 (Perret 1971, in : Glauser 1974, p. 322, 329 et 331). Les données présentées par Perret sont conformes aux informations plus anciennes. Toutefois, il signale une station supplémentaire, localisée sur la commune de Bonvillars, non loin de la frontière avec celle d'Onnens : le site de Morbey. Son existence repose sur la présence de trois pilotis qu'il repère en 1971. En fait, il pourrait s'agir de la zone décrite par Heierli en 1888 en tant qu'annexe de la station de l'âge du Bronze : (Heierli 1888, p. 79) – [...] A 50 mètres de la station est un groupe de pilotis qui semblerait faire croire soit à un établissement de pêche, la rivière de l'Arnon étant très voisine et ayant changée plusieurs fois son entrée dans le lac, soit à des magasins séparés du gros de la station et reliés par un pont. Peut-être des écuries.

Cette station située à environ 100 m à l'ouest de celle d'Onnens / L'Île a été confondue avec cette dernière. Il semble qu'au moment de leur découverte les établissements couvraient une grande surface, effacée en 2006 par l'érosion due



au fort dynamisme lacustre, par vent du nord. A la fin du 19<sup>e</sup> s. les sites très étendus devaient se confondre. La prospection de 2006 ne montre plus que des vestiges de conservation de deux couches archéologiques superposées, sur terre ferme, protégées par de grands arbres, formant actuellement un petit cap. Des pilotis sont encore présents au large de ce promontoire, mais les couches archéologiques attribuables au Néolithique et l'âge du Bronze final ont totalement disparu dans le lac.

Nous l'avons vu, la situation exacte des différentes stations littorales de la région de Grandson était incertaine en 1990. Lors de notre étude de la station Bronze final de Corcelettes, nous n'avions pas pratiqué d'observations systématiques sur les autres sites environnants. Ce n'est qu'au printemps 2006, que la situation s'est éclaircie, avec la prospection des rives des communes de Grandson et de Bonvillars (fig. 6). Les établissements signalés dans le lac ont disparu par érosion récente dont témoigne, par endroit la mise au jour de la molasse. Seule la station de Bonvillars / Morbey renferme encore deux couches archéologiques superposées, essentiellement conservées sur terre ferme, complétées dans le lac par une zone de pilotis érodés. Des prospections ponctuelles ont encore été réalisées entre 2007 et 2011, notamment sur les rives émergées des communes de Grandson, Bonvillars et Onnens. Néanmoins, aucune information nouvelle n'a été apportée quant à la localisation et la conservation des sites littoraux de ces communes.

Figure 6. Carte générale de la région de Corcelettes avec la position estimée des stations littorales voisines.

